

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	28 (1956)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Le bruit
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-124536">https://doi.org/10.5169/seals-124536</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE BRUIT

En 1951 déjà, lors d'une assemblée du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, avait pris place dans la discussion le problème du *bruit*, avec ses répercussions sur l'*hygiène mentale*, notamment. Nous extrayons de l'exposé de M. R. Dottrens, directeur des études pédagogiques, Genève, quelques passages se rapportant à la question mise à l'ordre du jour et faisant l'objet d'une « quinzaine » qui sera celle de la lutte contre le bruit. En effet, le problème du bruit est aujourd'hui suffisamment inquiétant pour qu'un groupement autorisé s'en préoccupe, car les exigences et les conditions de vie moderne sont telles que le bruit accompagne le travail, les loisirs, s'impose au foyer, dans la rue, à la ville, à la campagne, sur la terre et dans le ciel...

*Au travail* : tous ces hommes et ces femmes que la nécessité de vie oblige à travailler dans le tapage, le vacarme, la trépidation des machines. C'est une des raisons pour que l'ouvrier d'aujourd'hui, travaillant quarante-cinq à quarante-huit heures par semaine, est beaucoup plus fatigué en fin de journée que celui qui, autrefois, en faisait cinquante-cinq à soixante.

*Dans les loisirs* : des adultes, beaucoup d'adultes, recherchent les loisirs bruyants et aiment le bruit. Faut-il évoquer ici les matches de football au cours desquels, chaque dimanche, des dizaines de milliers d'adultes, dans nos villes, dans nos villages, hurlent à pleins poumons leurs espoirs, leurs mécontentements? Parler de promenades dominicales en auto ou en motocyclette est pour eux, souvent, fonction des kilomètres parcourus, au cours desquels le moteur n'a cessé de ronfler.

*Au foyer* : la résonance dans les immeubles – qui ne sont plus construits comme auparavant – y est si considérable qu'on n'est plus chez soi. Aux bruits d'autrefois se sont ajoutés ceux de la radio, de la porte de l'ascenseur qui tape jusque tard dans la nuit, de la baignoire du voisin qui se vide à des heures tardives, de l'aspirateur à poussière...

*Dans la rue* : inutile d'insister sur les effets de la circulation des véhicules à moteur, qui créent une rumeur des villes que l'on entend aujourd'hui à distance. Ajoutons-y la menace des haut-parleurs publics, déjà utilisés par la police pour inviter les gens au calme, à la discipline de la routé. De plus, ces bruits continuent la nuit et l'on sait à quel point il est pénible d'être éveillé par

un claquement de portière, par un coup de klaxon ou de frein...

*A la campagne* : la paix des gens est une réalité révolue. Les villageois jouissent jusqu'à l'exaspération de cette machine infernale et pourtant si utile : la motocyclette. Les motoculteurs commencent leur travail à 3 heures du matin et les tracteurs, les compresseurs assurent sans défaillance la relève...

*Dans le ciel* : depuis quelques années le bruit l'a gagné aussi. S'il n'est sans doute pas un seul habitant de Genève qui ne soit fier d'avoir dans sa ville un aérodrome international, chacun sait à quel prix se paye cet équipement de valeur.

Que conclure de ce rappel de faits trop connus?

On pouvait, autrefois, échapper au bruit, s'isoler si l'on en éprouvait le besoin, si bien que le problème du bruit ne se posait qu'en fonction de cas personnels, sporadiques, voire isolés.

Constatier que le bruit a augmenté est un truisme. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de lutter contre lui. La notion du bruit est aussi fort relative. Tout dépend de l'état ou de la situation de celui qui le subit ou le provoque, comme de la nature de ce bruit.

Nous pestons tous contre les bruits de la circulation, mais personne parmi nous ne serait assez héroïque pour renoncer à son vélosmoteur, à sa motocyclette, à son auto pour apporter sa contribution personnelle à l'augmentation du silence.

Et pour terminer, ajoutons que chacun peut faire quelque chose en tant que collectivité et en tant qu'individu, soit apporter son appui à tous les efforts qui vont être tentés pour réduire le bruit à des limites supportables; ce sera par là également témoigner de reconnaissance aux autorités de police, aux associations touristiques qui, périodiquement, organisent des semaines de silence pour obtenir plus de retenue de la part des conducteurs de véhicules à moteur.

La solution au problème dépend aussi de facteurs d'ordre moral car, dans nombre de cas, l'être humain peut agir en faveur du silence s'il a vraiment le désir de jouir de celui-ci, même si personnellement nous sommes impuissants contre la plupart des bruits.

Voilà la réalité avec laquelle il faudra composer, car il est vain d'évoquer le paradis perdu du silence, d'abord parce qu'il est perdu, ensuite, parce qu'il n'est pas le paradis de tout le monde.

## RATIONALISATION EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Etudiant le problème de la sécurité au foyer familial, M. R. Sallé, chef du service «Enseignement» de l'Institut français de sécurité, affirme que le nombre des accidents domestiques peut être réduit par une construction et un aménagement rationnels des habitations (revue *C.I.L.*, Roubaix).

C'est ainsi que M. Sallé compare les « temps de manutention » tels qu'on peut les calculer dans une usine avec les mêmes temps transposés dans le ménage. Il écrit à ce propos :

« Dans une usine, les minutes comptent ; aussi a-t-il été nécessaire de raccourcir les différentes phases de la production par un aménagement rationnel des postes de travail. La diminution des temps de fabrication par l'utilisation de machines sans cesse plus perfectionnées a accentué la durée proportionnelle des opérations de manutention par rapport à la durée des opérations directement productives. Les chefs d'industrie se sont émus et ont demandé aux architectes et aux ingénieurs d'étudier les locaux et leur aménagement de façon à